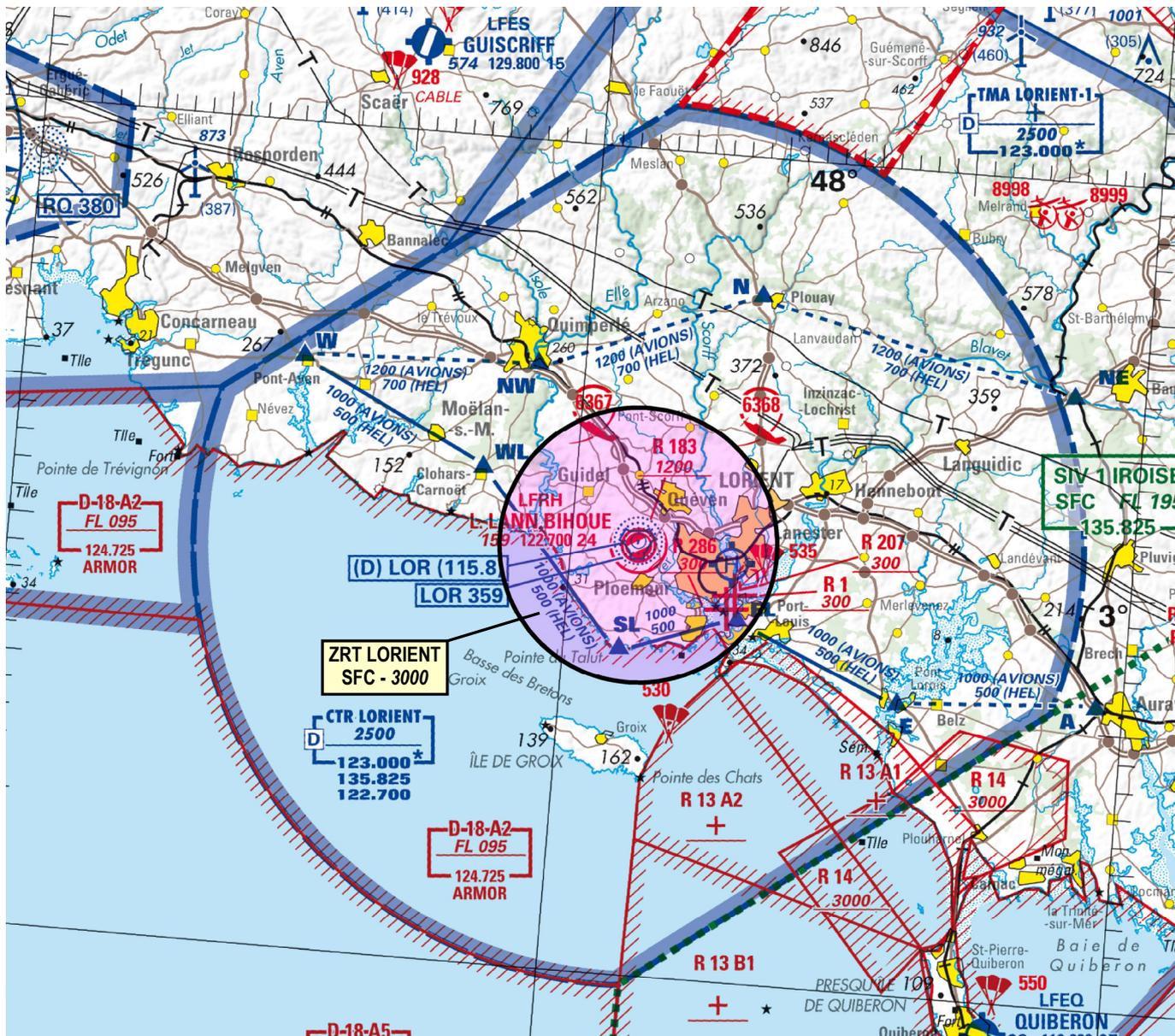


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) sur AD Lorient Lann-Bihoué (LFRH)

En vigueur : Du 22 avril 2021 au 20 avril 2022

Lieu : FIR : Brest LFRR - AD : Lorient Lann-Bihoué LFRH



Extrait carte OACI au 1 / 500 000 édition 2021 IGN

ACTIVITÉ

Décollages, atterrissages et entraînement plateforme d'aéronefs en CAM en provenance et à destination de LFRH en procédure d'auto-information.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Du lundi au vendredi sauf jours fériés : LS-30' / CS+30' pendant les créneaux de fermeture des services du contrôle aérien et de désactivation des CTR et TMA de Lorient.

Activable par NOTAM avec un préavis de 48 H.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :
Lorient ATIS : 129.125 MHz
Iroise info : 135.825 MHz
Armor : 124.725 MHz
CLA Lann-Bihoué : Tél : 02 97 12 90 25

ORGANISME GESTIONNAIRE

CLA (Contrôle Local d'Aérodrome) de Lorient Lann-Bihoué.

STATUT

La ZRT, lorsqu'elle est active, coexiste avec la ZIT Lorient (Sup AIP "Création de zones interdites temporaires (ZIT) en FIR Brest LFRH" disponible sur le site du SIA : www.sia.aviation-civile.gouv.fr) et se substitue aux portions des espaces aériens avec lesquels elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire, sauf ACFT suivants qui devront appliquer la procédure d'auto-information :
◆ ACFT en CAM en vol local (*en provenance et à destination de LFRH*)
◆ ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission est incompatible avec le contournement.

SERVICES RENDUS

Services d'alerte et d'assistance en vol aux ACFT en CAM.

LIMITES VERTICALES ET VERTICALES

Limites latérales

Cercle de 5 NM de rayon centré sur : 47°45'38"N - 003°26'24"W (ARP LFRH)

Limites verticales

SFC / 3000 ft AMSL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Lorsque la ZRT est active :
◆ Activités de voltige N° 6366, AEM 8916, parachutage N° 535 et N° 530 suspendues ;
◆ Itinéraire de transit VFR "EL-SL-WL" au-dessous de 3000 ft AMSL fermé ;
◆ La zone LF-R183 n'est pas activable.

ORGANISMES À CONTACTER

Officier de quart du contrôle local d'aérodrome de Lann-Bihoué - Tél : 02 97 12 90 33.